Une passion, un projet, le Japon

Concours d'expression en japonais

1. Conditions d'éligibilité :

- Avoir plus de 18 ans
- Ne pas être de langue maternelle japonaise
- Résider en France
- Ne pas avoir été lauréat lors de précédentes éditions du concours

2. Modalités de participation :

2.1. Sujet

« Le Japon que j'aime »

Exprimez-vous librement en japonais à propos du Japon que vous aimez.

2.2. Présélection

Envoyez-nous par courrier électronique les documents ci-dessous, à l'adresse suivante : concours.mcjp@gmail.com . Dans le cas où vous ne seriez pas en mesure de saisir par ordinateur le texte en japonais, vous pouvez nous envoyer par courrier des documents écrits à la main.

1) formulaire de participation dûment rempli
2) texte du discours (en japonais, entre 1 000 et 1 600 signes)
3) photos ou illustrations en rapport avec le sujet choisi (format Powerpoint, 10 diapositives maximum)

Les textes des discours envoyés par les candidats seront corrigés par des enseignants de japonais de la MCJP puis restitués aux participants.

Pour ceux qui le souhaitent, en vue de la préparation de la finale, une personne de langue maternelle japonaise pourra réaliser un enregistrement du discours et envoyer le fichier audio au participant afin qu'il puisse s'entraîner.

2.3. Finale

Lieu : Maison de la culture du Japon à Paris, Grande Salle.

Six finalistes seront retenus. Chacun interviendra pendant sept minutes : cinq minutes de discours, deux minutes de questions et réponses (en japonais).

Les finalistes résidant hors Île-de-France seront remboursés de leur frais de transport (transports en commun, France métropolitaine).

3. Calendrier :

Date limite de remise du texte du discours : mercredi 6 janvier 2016

Annonce des résultats de la présélection : vendredi 5 février 2016

Finale : samedi 5 mars 2016, de 14h00 à 17h30 (sous réserve)

4. Prix :

Les six finalistes recevront des cadeaux.

Les trois meilleurs finalistes recevront chacun un billet d'avion aller-retour pour le Japon.